

L'Association Vroumvroumgermoise

## Inscription pour la randonnée de navigation

# Samedi 10 octobre 2020

**1<sup>ère</sup> randonnée de navigation auto fléché et métré  
Carnet road book  
Collections et sportives et cabriolets avant 1999**

Accueil à 13h pour les préparations de votre véhicule et  
pour un moment de convivialité au parking salle des sports  
à Saint germain sur moine 49 Maine Loire

Suite aux évènements du mois d'avril, nous avons su nous adapter  
Rendez vous 13 heure

14H départ 1<sup>ère</sup> étape

Départ toutes les minutes

A partir 16H arrêt collation.

2ème départ vers 17 H

Retour vers 19h30 au restaurant

Il sera remis le verre de l'amitié et le repas du soir



## **REGLEMENT (à conserver et à présenter)**

- 1 - Cette randonnée navigation n'est en aucun cas une épreuve de vitesse, mais une randonnée.
- 2- Sont admis les voitures dont l'année de fabrication est antérieure ou égale à 1999 et qui sont en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.
- 3- S'agissant d'une randonnée sur routes ouvertes, les participants doivent obligatoirement être assurés pour leur véhicule, pour eux-mêmes, ainsi que pour leurs passagers.
- 4- Tout participant devra se conformer aux prescriptions du code de la route et ainsi aux arrêtés municipaux des localités traversées. Tout manquement à ces prescriptions ou à ces arrêtés entraînera l'exclusion immédiate du participant de la manifestation.
- 5- Tout participant se doit de respecter la loi en matière d'alcoolémie et du code de la route.
- 6- Si une personne ayant un taux d'alcoolémie supérieur à celui fixé par la loi provoquait un accident, elle serait déclarée responsable à 100% et ne pourrait en aucun cas se retourner contre l'association.
- 7- Les pleins d'essence et d'huile sont à la charge des participants.
- 8- Les droits d'inscriptions ne seront en aucun cas remboursés pour non-participation à la randonnée.
- 9- Lors de l'accueil, nous vous remettrons la plaque de la randonnée, un autocollant, un road book et un gobelet imprimé.
- 10- Tout participant, par la signature de son bulletin d'inscription, s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à le respecter.

Président et trésorière  
Poiron florent et sophie poiron

# 1<sup>ère</sup> RANDONNEE NAVIGATION LE 10 octobre 2020

Inscription jusqu'au 30 septembre 2020

## Conducteur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Numéro téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

N°de permis de conduire : \_\_\_\_\_

Compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_

N°de contrat : \_\_\_\_\_

## AUTOMOBILE

MARQUE : \_\_\_\_\_ type : \_\_\_\_\_

Année : \_\_\_\_\_ Cylindrée : \_\_\_\_\_

IMMATRICULATION : \_\_\_\_\_

Véhicule; carrosserie; accepté; coupé; cabriolet : rayer les mentions non appropriées

Voiture sportive et anglaise et ex rallye : \_\_\_\_\_

Si adhérent à un club (si oui précisez) : \_\_\_\_\_

En cas d'impossibilité de présenter le véhicule désigné, seul un véhicule répondant aux normes, le véhicule de collection sera autorisé à participer

Equipage de 2 personnes : 35 € X 2 = 70 euros

Accompagnant(s) : 25 X \_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

Total = \_\_\_\_\_

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement ci-joint et d'en respecter les consignes.

A \_\_\_\_\_ le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature du conducteur (faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

Pour des raisons d'organisation, ne seront prises en compte que les inscriptions remplies correctement datées et signées, accompagnées des droits d'inscriptions

Chèque à l'ordre de Vroumvroumgerminoise

Coupon d'inscription à retourner par courrier (avec le règlement) avant le 30/09/2020 :

Association Vroumvroumgerminoise

Tel / 06/99/15/74/50 [poiron-flo@bbox.fr](mailto:poiron-flo@bbox.fr) Chez Monsieur POIRON Florent

19 allée d'Armor - Saint Germain sur moine – 49230 SEVREMOINE